

RAPPORT DE MONITORING DE PROTECTION REGIONS DU NORD ET BOUCLE DE MOUHOUN AVRIL 2020

- I. DEVELOPPEMENTS MAJEURS ET CONTEXTE OPERATIONNEL
- II. SECURITE PHYSIQUE ET PERSONNELLE
- III. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE
- IV. PROTECTION DE L'ENFANCE
- V. LOGEMENT, TERRE ET BIENS
- VI. PROTECTION A BASE COMMUNAUTAIRE
- VII. SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET COORDINATION
- VIII. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS DE SUIVI REQUISES



Figure 1: Site d'accueil "Route de Youba" Ouahigouya/Nord



I. CONTEXTE OPERATIONNEL

■ Région Nord

Au cours du mois d'Avril 2020, la situation sécuritaire dans la région du nord s'est beaucoup détériorée avec des attaques, des enlèvements de leaders communautaires, des incendies de greniers et de nombreux déplacements forcés de populations. 18 incidents de protection et violation des droits humains ont été enregistrés. La province du Loroum reste particulièrement la plus affectée de la région. On y remarque une recrudescence des mouvements forcés de populations à la suite des menaces, des intimidations, des exactions et actes de vandalisme des Groupes Armés Non Identifiés (GANI).

A l'échelle communale, Banh, Sollé, et Ouindigui dans le Loroum ; Thiou, Kain et Koumbri dans le Yatenga sont les communes les plus touchées. Dans ces communes, malgré le renfort et la mobilisation des « volontaires pour la défense de la patrie » pour soutenir les Forces de Défense et de Sécurité (FDS), les communautés continuent de subir impuissamment les conséquences des attaques des GANI. La commune de Ouindigui reste marquée par une activité très accrue des GANI qui ont fait de la forêt de Rambaw (au sein de la commune de Ouindigui) presque une base à partir de laquelle ils commettent leurs attaques. Même Ouahigouya, où la situation semble plus stable, a connu au cours de ce mois des enlèvements de personnes suivis de leur exécution. Selon des sources locales, il s'agirait de leaders communautaires de la commune de Banh qui se seraient déplacés à Ouahigouya suite des menaces et des intimidations dont ils seraient objet à Banh.

La dégradation du contexte sécuritaire a fait évoluer le nombre de PDI qui a atteint le chiffre de 70 731 dans la région du Nord. les demandeurs d'asile sont estimés à 2855 personnes. Ils sont constitués essentiellement de maliens ayant fui les attaques des GANI du côté de Koro.

La région n'a pas enregistré de cas de COVID-19 à la date du 30 avril 2020, les populations semblent être alertées par la capacité de propagation du virus et sensibilisées sur les mesures barrières qui sont plus ou moins appliquées selon les observations. La région n'est pas en quarantaine mais elle est concernée par la mesure du couvre-feu de toujours en vigueur dans la province du Lorum de 18 à 5h dans la lutte contre le terrorisme et celle de 21h à 4h en vigueur dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19.



2,855 demandeurs d'asile dont 1,753 au Nord et 1,102 dans la Boucle de Mouhoun



79,619 déplacés internes dans les deux régions



73 Personnes à besoins spécifiques soutenues en CASH dans les 2 régions



50 Personnes formés sur la protection



140 Personnes sensibilisées sur la COVID-19



I. CONTEXTE OPERATIONNEL

■ Région de la Boucle du Mouhoun

D'une manière générale, la situation de protection dans la région de la Boucle du Mouhoun n'a pas connu de changement remarquable lié au contexte sécuritaire même si certaines attaques ont ciblé des positions des Forces de Défense et Sécurité au cours du mois d'avril 2020. De toutes les provinces de la Région celle du Sourou est la plus affectée par la situation sécuritaire. 4 incidents de protection et de violation de droits humains ont été enregistrés.

Des mouvements de populations préventifs sont constatés des localités touchées par l'insécurité vers des localités jugées plus sécurisées. Ainsi, 1 714 personnes des villages de Nokuy et de Zonakuy dans la province de la Kossi ont migré dans la ville Dédougou où ils vivent dans des familles d'accueil et dans des maisons en location. Au niveau du Sourou, les mouvements de population sont constatés de Di, Toeni, Kassoum, Gomboro vers la ville de Tougan, soit un total estimée à 213 personnes.

Outre le contexte sécuritaire, quelques cas de malades (03 cas à la fin avril) de la COVID-19 ont été diagnostiqués dans la ville de Dédougou. L'application des mesures restrictives (mise en quarantaine de la ville le 01 avril) y afférentes prises par les autorités ont eu des conséquences sur le plan social, économique et psychologique, selon les informateurs clés sur la question.

Sur le plan psychosocial, la pandémie a provoqué un stress au niveau de la population partagée entre la nécessité de poursuivre les activités économiques et la peur d'être infecté. Les habitudes sociales marquées par des valeurs d'entraide sociale, de solidarité, de contact social direct, d'échange, de visites aux malades, de visites fraternelles etc. ont subi les effets des mesures barrières de distanciation et de confinement. Sur le plan économique, l'arrêt des échanges commerciaux entre Dédougou en quarantaine et les autres localités environnantes a provoqué un ralentissement de l'économie, a rendu difficile l'accès aux produits de première nécessité et l'écoulement des produits, selon les commerçants sondés sur la question lors du monitoring de protection.



Figure 1: Monitrice de Protection en sensibilisation

II. SECURITE PHYSIQUE ET PERSONNELLE

SITUATION SECURITAIRE DANS LES ZONES COUVERTES

Région du Nord :

Les incidents sécuritaires se sont multipliés à nouveau au cours de ce mois. En effet, dès le 30 mars 2020 (incident non pris en compte par le rapport de mars), un enlèvement de deux (02) jeunes leaders du village de Bidi dans la commune de Koumbri par des Hommes Armés Non Identifiés (HANI) a été signalé. Fort heureusement, ils ont été libérés deux semaines plus tard. Le 1er avril 2020, les HANI ont enlevé et exécuté 03 leaders communautaires de la commune de Sollé qui avaient trouvé refuge à Ouahigouya (ils avaient été enlevés la veille de l'exécution c'est-à-dire le 30 Mars 2020). Des affrontements entre GANI et KOGLEWEOGO ont eu lieu dans la commune de Ouindigui, à Robolo, Ouatigué et ont occasionné 02 pertes en vies humaines et des blessés. Un autre affrontement entre GANI et KOGLEWEOGO s'est aussi produit dans la commune de Banh sur l'axe Koumbri.

Le 9 Avril 2020, la base militaire de Sollé a été attaquée faisant 05 militaires tués, 04 blessés et de nombreux dégâts matériels. Le 14 Avril à Gomni, dans la commune de Banh, l'explosion d'une (01) mine artisanale au passage d'une charrette a fait un blessé (un garçon de 16 ans) et des GANI ont incendié des greniers de ce même village le même jour.

Vraisemblablement, les PDIs de Titao et Sollé sont actuellement entre le marteau et l'enclume. En effet, la situation sécuritaire des zones d'accueil présente de plus en plus les mêmes caractéristiques que celles de départ, marquée par l'insécurité. Au niveau de la commune de Ouindigui, on assiste à une résistance des volontaires pour la défense de la patrie et autres groupes d'auto-défense comme les KOGLEWEOGO.

Région de la Boucle du Mouhoun :

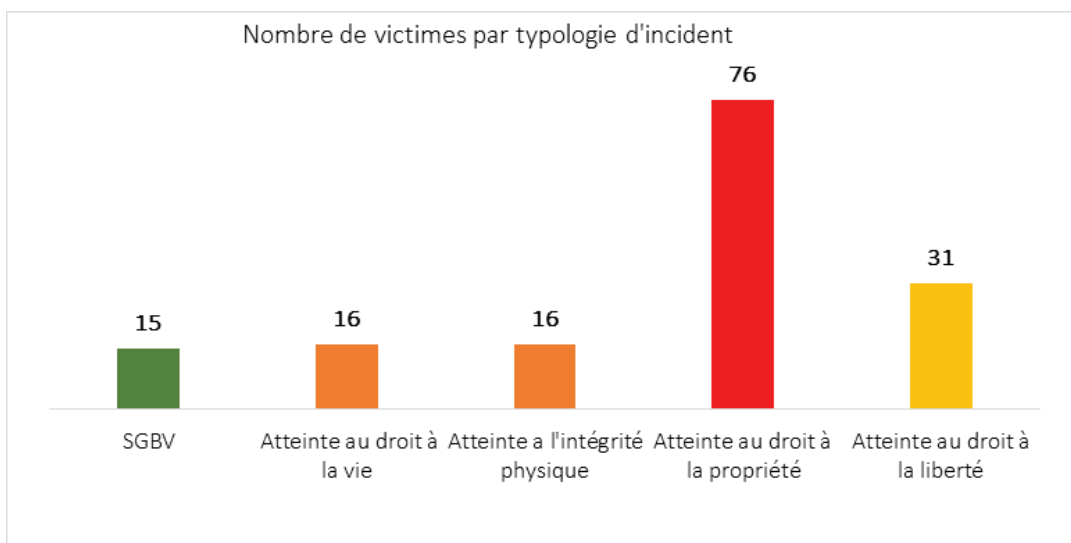
Dans la région de la Boucle du Mouhoun, la situation est moins critique que celle du nord. Cependant des incidents sécuritaires ont été enregistrés au cours du mois d'Avril qui ont ciblé principalement les FDS. Le 04 avril une mission de ravitaillement du poste de la gendarmerie de Toéni a sauté sur une IED. Cet incident a causé la mort de 3 morts et la blessure de 7 personnes.

Des hommes armés non identifiés (HANI) venus de la zone frontalière avec Mali ont procédé à une tentative d'attaque à Kombori. L'attaque a été repoussée par les groupes d'autodéfense. Il a été signalé la présence des HANI dans le SOUROU organisant des séances de prêche sur la religion et l'engagement dans le « djihad ».

Des corps sans vie ont été retrouvés dans la localité de Gomboro, selon les échanges avec des sources locales, il s'agirait de victimes d'exécutions sommaires.

INCIDENTS DE PROTECTION DANS LES ZONES SOUS COUVERTURE

Graphiques des victimes et ménages touchés par les incidents



II. SECURITE PHYSIQUE ET PERSONNELLE

Commentaires/analyses :

Au cours du mois d'avril 2020, nous avons enregistré 76 victimes directes d'atteinte au droit à la propriété. Ces victimes ont vu leurs greniers incendiés par des hommes armés avec pour conséquence l'atteinte au moyens d'existence ayant conduit à une situation d'insécurité alimentaire généralisée et où l'accès aux produits de première nécessité est devenu un luxe, notamment à Banh, Ouindigui, Solle, Thiou, Barga dans le Nord ; Toéni et Gomboro dans la Boucle du Mouhoun.

La deuxième typologie ayant fait le plus de victimes est l'atteinte au droit à la liberté incluant la liberté de mouvement, de parole, de religion etc. Le monitoring de protection a pu enregistrer 31 victimes directes. Il s'agit de personnes intimidées, menacées ou obligées à participer à des activités contre leur gré par des individus armés non identifiés. Ici aussi, il s'agit de 31 victimes directes enregistrées sans quoi toute la population en est victime car les axes routiers sont presque impraticables à cause des IED et des braquages etc. (voir tableau des incidents)

L'atteinte au droit à la vie et l'atteinte à l'intégrité physique arrivent en troisième position avec le même nombre de survivants (16). Pour la première, il s'agit de personnes civiles tuées ou enlevées puis assassinées ou objet d'exactions sommaires. Il y a aussi des corps sans vie que l'on retrouve souvent, mais également des personnes qui ont perdu la vie par dommage collatéral à la suite d'affrontement entre HANI et groupe d'auto-défense. La deuxième correspond à des personnes blessées physiquement suite à une explosion d'IED, de personnes torturées lors d'enlèvements ou de personnes violentées physiquement parce qu'elles n'ont pas voulu participer à un prêche.

La typologie qui vient en dernière position avec 15 victimes directes porte sur les violences sexuelles et violences basées sur le genre. En effet, plus le monitoring de protection prend encre dans les localités d'intervention, plus les femmes et les filles arrivent à surmonter les pesanteurs socioculturelles qui les démotivent à parler et chercher de l'aide. Parmi les 15 cas, on dénombre un cas de viol et 14 cas de filles/élèves (PDIs) en état de grossesse indésirée en milieu scolaire qui se sont déplacées à Ouahigouya pour pouvoir poursuivre leurs études. Elles vivent dans des conditions précaires qui les exposent davantage à d'autres types de VBG. Pour le cas de viol, des services holistiques ont été mobilisés pour assister la survivante. Le dernier suivi fait état d'une amélioration de sa situation psychologique et émotionnelle mais n'a pas encore repris son activité économique (vente de boisson locale – bisap).

La quasi-totalité des Incidents rapportés ont été fait par les GANI hormis le cas du viol qui a été commis dans le sphère familial et/ou communautaires au sein des PDIs et /ou de la communauté hôte.

PROBLEMES SPECIFIQUES DE CERTAINS GROUPES A RISQUE

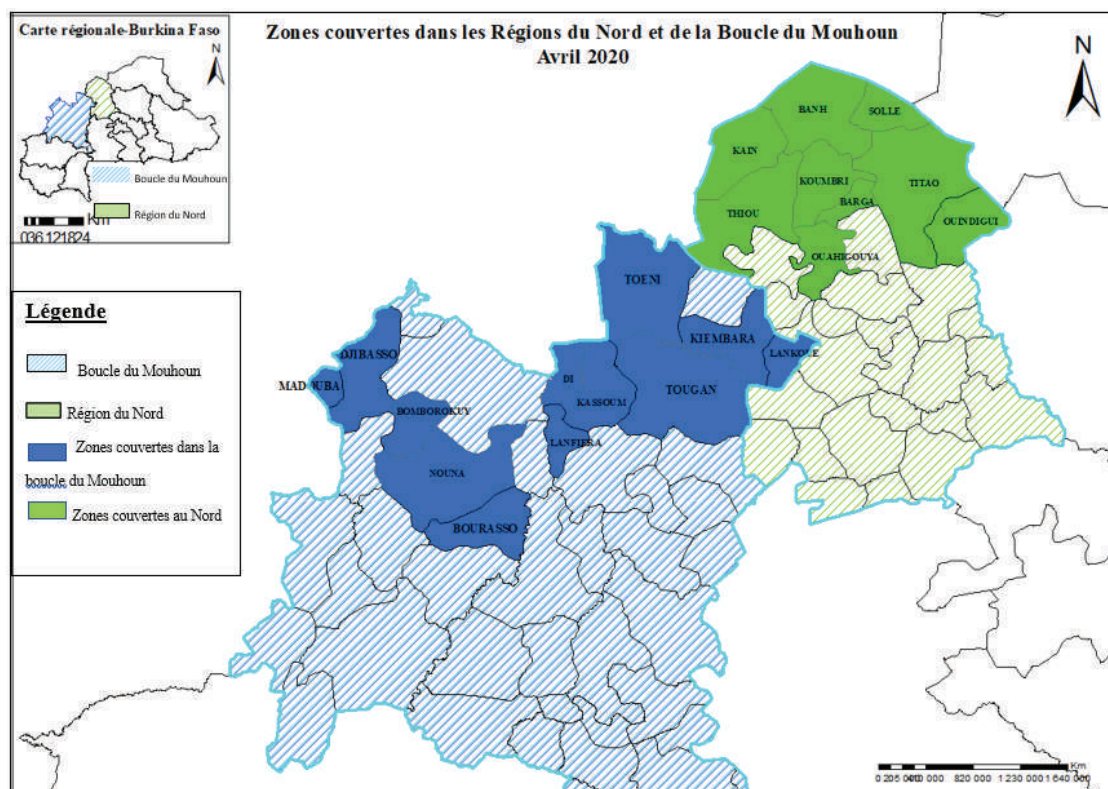
Une analyse comparative approfondie et objective du profil ethnique des victimes laisse apparaître la communauté Peulhe comme une communauté particulièrement touchée par les incidents durant le mois d'avril 2020. Après vérification, deux des quatre corps retrouvés sans vie dans la Boucle du Mouhoun seraient de la communauté Peulh. D'autres sources locales de la même région nous renseignent que quatre autres corps sans vie qui seraient de la communauté Peulhe ont été retrouvés le 15 avril 2020. Dans la localité de Petessiro (commune de Thiou, province du Yatenga, région du nord), après l'assassinat de deux leaders Peulhs, tout le village se serait déplacé à Thiou-centre – soit une estimation de 2 000 personnes déplacées. Notons que cette tendance est beaucoup plus visible dans les localités reculées/périphériques et touche des groupes de personnes n'ayant aucune instruction ou éducation scolaire.

Dans la région du Nord, à Ouahigouya, sur la route de Youba, dans la perspective du retour des PDIs venues de la commune de Barga, une ERP a été réalisée qui leur a permis de préciser que leur intention de retour est liée d'une part à la sécurisation des zones de retour et l'instauration d'un dialogue inclusif qui est gage de l'assurance d'un processus de retour de l'entente et d'autre part à la poursuite de l'assistance dans les zones de retour.

ZONES COUVERTES DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT

Dans la région du Nord, les activités de monitoring se sont déroulées dans les localités de : Ouindigui, Barga, site Route de Youba, site la Ferme et les quartiers périurbains de Ouahigouya (Tamsin, Gourga, Touzagué, Saye et Lilgomdé). La commune de Banh et l'ensemble de ses villages, la commune de Sollé et ses villages environnants, la commune de Ouindigui avec les villages comme Sirfou, Toolo, Hitté dans la région du Nord sont des zones à haut risque sécuritaire où la fréquence des incidents est élevée et les besoins humanitaires accrus. La forêt de Rambow (commune de Ouindigui/province du Loroum/Région du Nord) demeure encore le gîte où se cachent les G.A.N.I qui menacent ou tuent toute personne qu'ils aperçoivent. De là, ils font des incursions dans certains villages pour spolier les habitants de leur bétail ou pour se ravitailler en vivres.

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, les localités couvertes par le monitoring de protection pendant le mois d'avril sont Bourasso, Madouba, Djibasso, Bomborokuy et Nouna dans la province de la Kossi et Di, Lanfièra, Lankoué, Kiembara, Tougan, Kassoum dans la province du Sourou. Les communes à risques sont situées dans la zone frontalières avec le Mali. Il s'agit de Kombori, Bourasso dans la Kossi et Toéni et Gomboro au Sourou. Les populations de ces localités sont exposées à plusieurs types de violations de droits humains.



CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATION

Les caractéristiques de mouvements de populations sont les mêmes que le mois de mars 2020. Les motifs des mouvements sont soit à titre préventif ou à la suite d'une attaque. Sur cette question, les PDI rencontrées ont évoqué lors des focus groups les raisons suivantes : « les affrontements, l'insécurité généralisée, les violations des droits de l'homme, le manque de liberté de mouvement, les habitats détruits, les greniers incendiés, les raisons économiques ainsi que la présence de groupes armés. »

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, au cours du mois d'avril 2020, le nombre de personne déplacée est estimé à 8.888 (dont 4676 hommes et 4212 femmes) contre 9.000 personnes déplacées en mars 2020. Ces chiffres ont connu une baisse par rapport au mois de mars 2020 car 112 personnes sont retournées dans leurs localités d'origine. Ces retours volontaires sont justifiés par l'accalmie relative qui règne dans la province mais aussi par d'autres éléments tels le manque de terre cultivable, l'intégration économique difficile dans la zone d'accueil, les difficultés d'accès aux abris.

La dégradation du contexte sécuritaire a fait évoluer le nombre de PDI dans la région du nord qui a atteint le chiffre de 70 731 au mois d'avril soit une augmentation de 2 000 nouvelles PDI. En ce qui concerne les demandeurs d'asile, ils sont estimés à 2855 personnes, constituées essentiellement de Maliens ayant fui les attaques des GANI du côté de Koro.

III. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Comme expliqué plus haut, le monitoring de protection a permis d'identifier 15 cas de VBG. Même s'il y a des avancées, le poids de la culture et la peur d'exclusion sociale des cas constituent encore un obstacle quant à leur l'identification. Notons que le déni de ressources est fréquent au sein des différentes communautés touchées par les focus group de discussions (FGD). Sur les questions de VBG, les femmes disent n'avoir pas toujours suffisamment l'opportunité d'être écoutées malgré les efforts de certaines ONG telles que DRC, TDH et INTERSOS qui interviennent dans ces mêmes régions. Cela peut se justifier par le fait qu'il n'y a pas encore de centre où les femmes peuvent se retrouver pour échanger entre elles et sur leurs problèmes.

Nous ne le dirons jamais assez, les conditions de logement sur les différents sites d'accueil exposent les femmes aux violences sexuelles. Ce constat est valable aussi bien dans les sites d'accueil temporaires que dans les familles d'accueil ou autres maisons d'emprunt ou louées. En effet, un site d'accueil comme celui de « route de Youba », au regard de son étendue, sans le moindre éclairage, présente des risques pour les femmes surtout la nuit. Même s'il n'est pas lié à cet état de fait, un cas de viol nous a été signalé du côté du site route de Youba. Cependant, pendant que la voie de la justice moderne avait été choisie par la famille de la victime, les parents de l'auteur, eux, ont jugé bon d'opter pour une voie traditionnelle de règlement du problème. En effet, au regard du pouvoir détenu par les forgerons en matière de médiation et de pacification des relations, le chef-forgeron de la localité a été mis à contribution. Mais, alors que famille de l'auteur du viol croyait la situation close, le 22 avril l'auteur et son cousin complice ont été placés en garde à vue à la brigade territoriale de gendarmerie de Ouahigouya. Signalons que la victime est une fille de 13 ans.

S'agissant de la prise en charge holistique des cas de VBG, à ce jour, aucun mécanisme officiel de référencement des cas n'existe entre acteurs. Pourtant les cas bien que dans l'ombre parfois, se recensent un peu partout. A titre illustratif, les données de 04 lycées et collèges de Ouahigouya et Oula ont montré 23 cas de grossesses indésirées en milieu scolaire à la date du 12 mars 2020. Parmi ces cas, on compte 14 élèves PDI vivant en location ou dans des familles d'accueil. Même si l'échantillon n'est pas assez représentatif, il paraît déjà suffisant pour constituer une sorte d'alerte. INTERSOS a montré la voie en remettant une assistance en cash à cette élève PDI qui livre son témoignage dans la colonne ci-contre (Témoignage élève PDI en location au secteur 1 assistée). A cette assistance s'ajoute le soutien psychosocial, les sensibilisations sur les MST etc.

IV. PROTECTION DE L'ENFANCE

Qu'ils soient issus de la communauté hôte, des PDI ou des réfugiés, les enfants dans les localités couvertes par le monitoring font face à un stress psychologique dû au manque d'activités récréatives et aux scènes de violence dont ils sont témoins le plus souvent dans leur localité. Cette problématique de l'enfance touche les deux régions. Si dans les localités urbaines les écoles ont été fermées à la mi-mars 2020 à cause du COVID-19, dans les localités couvertes par le monitoring, les écoles sont fermées depuis novembre 2020 car les enseignants intimidés et menacés ont fini par quitter la localité, les écoles incendiés (partiellement) par des membres de groupe armé non identifiés. Et depuis lors, les enfants de ces localités sont privés de leur droit à l'éducation. Il en est de même pour les enfants dont les parents se sont déplacés dans les zones relativement stables, à cause de la faible capacité d'accueil des établissements et le manque de moyens financiers pour payer les frais de scolarité. Cette problématique de l'enfance touche également les deux régions.

Bien que peu mis en exergue dans les zones d'intervention, la séparation familiale est un problème de protection de l'enfance réel au Nord et dans la Boucle du Mouhoun. Lors des FGD, les populations soulignent la présence d'enfants séparés et d'enfants non accompagnés. Cependant, pour traiter ce problème de façon appropriée, il faut un programme d'IDTR complet qui permettra de renforcer les capacités des acteurs sur cette problématique de séparation familiale et de mettre en place des outils appropriés et un système d'identification de documentation, de référencement et de prise en charge holistiques des cas d'ENA et ES. En effet, le monitoring de protection a permis de déterminer que c'est un problème réel dans les deux régions : il faut maintenant un programme conçu à cet effet.

Une autre problématique qui touche de plus en plus les enfants dans les zones d'intervention porte sur les engins explosifs improvisés et les restes explosifs de guerre. En effet au cours du mois d'avril un garçon de 16 ans a été victime d'IED. Ce problème ne touche pas seulement les enfants, il touche aussi les femmes et les hommes qui sont mobiles sur les axes routiers.

PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES (PBS)

Les problèmes spécifiques de protection rencontrés dans la région du Nord et dans la Boucle du Mouhoun concernent les femmes cheffes de ménages dont les maris ont été tués lors des attaques, les orphelins, les enfants en situation de handicap, les enfants séparés et les personnes âgées malades. Il y a aussi les victimes de Restes Explosifs de Guerre ou d'Engin Explosifs Improvisés, le cas de jeunes filles enceintes ou allaitantes sans soutien familial. A ces groupes s'associent les malades chroniques, les minorités ethniques, et les enfants chefs de famille.

Témoignage d'une PBS

« Je suis originaire du village de Noufoundou, commune de Pobé-Mengao dans le soum. J'ai 23 ans et je suis élève en classe de Terminale D dans un lycée de Ouahigouya depuis octobre 2019. J'habite en location au secteur 1. Je suis arrivée à Ouahigouya à la rentrée d'octobre avec 8 de mes frères et cousins (4 filles et 4 garçons). Au cours du mois d'octobre, les habitants de mon village, voyant l'étau se resserrer contre eux, car toutes les formes d'exactions ont été commises sur le village, ont été obligés de se déplacer à Djibo. C'était à un moment crucial car les récoltes devraient en ce moment commencer. Malheureusement contraints de quitter, personne n'a pu emporter un seul grain. Notre père malgré tout, estimant que notre année scolaire n'allait pas être sûre à Djibo où nous étions tous régulièrement inscrits avec toutes les difficultés depuis 3 ans, a loué cette maison à Ouahigouya pour qu'on puisse continuer nos études. Séparés de nos parents, nous sommes responsables de nous-mêmes ici à Ouahigouya. Au départ, Djibo était accessible et nos parents nous commissionnaient des vivres à travers les camions. Depuis fin janvier plus rien ne nous parvient car Djibo est sous blocus. Le loyer, l'eau, l'alimentation et nos besoins particuliers constituent des charges que nous peinons à assurer. C'est dans ces conditions que j'ai croisé un moniteur d'INTERSOS dans mon quartier qui nous a écouté et apporté un soutien de la part de l'ONG. Cette somme de 30 000 F est une bénédiction. Mes frères et moi sommes très contents et nous vous remercions infiniment ainsi que vos partenaires. Cette somme servira à réduire nos arriérés de 2 mois d'impayés de loyer (20 000 F le mois) et de nous ravitailler en vivres. Du reste nous vous demandons de taper à toutes les portes pour porter assistance à beaucoup d'autres élèves PDI surtout les filles vivant seules sans moyens que je connais et qui pourraient être tentées à se livrer au sexe de survie. »

Âge du bénéficiaire : 23 ans

Profession : Elève

Vulnérabilité : Elève Déplacée Interne, Cheffe de ménage.

V. LOGEMENT, TERRE ET BIENS

SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

Situation dans la région de la Boucle du Mouhoun :

La majeure partie des problèmes liés au logement, à la terre et aux biens naissent des conflits entre agriculteurs et éleveurs, selon nos interviewés durant le mois d'avril 2020. Les PDI sont confrontées à un accès difficile voire impossible aux terres pour l'agriculture et l'élevage. Cela se justifie par le fait qu'elles sont généralement des agriculteurs et ou des éleveurs et durant leur déplacement, certaines se sont déplacées avec leurs troupeaux. Ainsi donc, le problème de pâturage se pose. Par ailleurs, les PDI peinent à trouver des terres exploitables pour des raisons de manque de moyens ou de manque de confiance des propriétaires terriens. A cela, s'ajoute le problème de pâture pour le bétail.

Les PDI qui se retrouvent dans les locations contractent pour la plupart un bail non formalisé contre paiement de frais de location allant de 5 000F CFA à 9 000F CFA. Cependant, ceux parmi les PDI qui ont pu avoir accès à la terre l'utilisent pour les besoins de l'agriculture souvent en prêt dont le prix varie entre 2005 F et 3 000F pour 301 à 400m². Les PDI propriétaires de biens (bétails) les ont laissés dans les zones d'origine.

Dans la région du Nord, 40 membres des dix comités de protection ont été formés sur leurs rôles et responsabilités, avec pour objectifs de contribuer à la veille citoyenne par des alertes sur les différents incidents (sécuritaires, protection et violations des droits humains) et aussi de participer à la mobilisation sociale en vue des actions communautaires du projet (identification de PBS, enregistrement de plaintes

Situation dans la région du Nord :

Le site route de Youba s'agrandit avec l'accroissement du nombre d'abris installés au cours de cette semaine du 20 Avril 2020, augmentant l'étendue du site. Si les propriétaires terriens ont entériné l'installation du site, ils n'ont pas au préalable mesuré la durée de l'occupation de leurs terres. Et comme l'hivernage approche à grands pas, ces derniers se plaignent de l'occupation de leurs champs qui permettaient de nourrir plus de 600 personnes à leurs charges.

Quant aux parcelles non loties vendues çà et là dans la ville de Ouahigouya, il nous est raconté lors des entretiens des problèmes, tensions et des conflits familiaux sur la vente des espaces. Quelques fois, un même terrain est vendu, puis revendu, laissant les différents acquéreurs se disputer à leurs risques et périls.

La particularité aussi est que depuis l'arrivée des PDIs, il y a eu inflation des coûts des loyers et des terrains non lotis. Certains bailleurs, estimant que les PDIs reçoivent de l'aide, augmentent le loyer. Aujourd'hui, d'autres bailleurs ont mis des PDIs dehors pour arriérés de loyers. Du côté de Thiou, le problème de logement des PDIs se manifeste autrement. A la suite de la multiplication des menaces dans les villages, certains propriétaires de maisons devenus eux-mêmes PDIs ou ayant des parents déplacés, réclament leurs toits pour se loger ou héberger les leurs ; du coup, certaines PDIs sont sommées de libérer les maisons louées ou empruntées. La gestion du bétail sur les sites d'accueil reste encore un autre casse-tête. Le pâturage manque alors que les tourteaux ne sont pas à la portée des PDIs.

ETAT DE DROIT

Dans certaines communes de la province de la Kossi on déplore malheureusement une faible présence des FDS : il s'agit de la commune de Bourasso, Bomborokuy, Kombori. Au mois d'avril 2020 nous dénombrons au total 39 écoles de la province de la Kossi ont été fermées suite aux attaques. Dans le Sourou c'est au total 129 écoles qui ont vu leurs portes se fermer. Les services administratifs tels les Mairies et les préfectures sont également fermés à certains niveaux. C'est le cas de Gomboro, Kassoum, et Toéni dans le Sourou. Les PDI averties sont contraintes d'effectuer des distances pour rentrer en possession de certains documents malgré le risque qu'elles pourraient encourir sur les routes.

C'est le même constat dans la région du nord particulièrement dans la province du Loroum (Solle, Banh, Quindigui) et une partie de celle du Yatenga (Barga, Thiou et Seguenega).

VI. PROTECTION A BASE COMMUNAUTAIRE

COMITES DE PROTECTION

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, 40 membres de comités de protection et 10 Points Focaux ont été formés sur leurs rôles et responsabilités, les notions élémentaires du monitoring de protection et les mesures barrières du COVID-19.

Au niveau de la région du nord, une rencontre bilan avec les points focaux et les membres des comités de protection a été tenue au cours du mois d'avril 2020. En plus des échanges sur le travail communautaire, les Moniteurs ont tenu à les féliciter pour leur contribution dans la surveillance et la collecte de données par des alertes sur les différents incidents (sécuritaires, protection/violations des droits humains) ; et aussi leur participation à la mobilisation sociale dans le cadre des actions communautaires du projet (identification de PBS, enregistrement de plaintes).

Au-delà des membres des comités officiellement mis en place, et conscient de la logique selon laquelle « le moniteur de protection le plus efficace, est celui le plus réseauté », chaque moniteur de protection a développé discrètement un réseau d'informateurs clés.

SENSIBILISATIONS SUR LE COVID-19 :

24 séances de sensibilisations sur les mesures barrières du COVID-19 ont été tenues soit 9 séances dans la Boucle du Mouhoun et 15 séances dans la région du Nord. Chaque séance de sensibilisation a regroupé 6 personnes, toute prévue dans la stratégie d'adaptation des activités de protection du COVID-19. Au total 140 personnes ont été sensibilisées sur les COVID-19 dont 50 dans la Boucle du Mouhoun et 90 dans la région du Nord. Les sensibilisations sont faites à l'aide de dépliants avec des images sur les pratiques à faire et à ne pas faire. Il faut noter que les personnes sensibilisées ont été outillées à pouvoir mener à leur tour d'autres sensibilisations tout en respectant les consignes de 6 personnes par séance de sensibilisation

VII. SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET COORDINATION

Il faut dire que la collaboration avec les autres partenaires dans la zone de couverture est fort appréciable que ce soit dans la Boucle du Mouhoun ou dans la région du Nord. INTERSOS participe à toutes les rencontres aussi bien du groupe des acteurs humanitaires que de celles du groupe sectoriel de protection et apporte sa contribution sur le plan stratégique, technique et financier.

VIII. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS DE SUIVI

ACTIONS REQUISES DU HCR

DOMAINES	ACTIONS	OBSERVATIONS
ABRIS	Appui à la location, en matériaux de construction et installation de RHU sur certains sites d'accueil	Il s'agit de planifier pour 1 200 ménages
LBT	Pour l'ensemble des 79 619 PDIs et des 8 126 réfugiés maliens	RAS
VIVRES	Mobilisation des acteurs du secteur sécurité alimentaire et nutritionnelle pour un appui d'urgence en vivres à Banh, Sollé, Ouindigui, Thiou et Kain	Banh, Sollé, Ouindigui, Thiou et Kain

PROTECTION TRANSVERSALE

CLUSTER	LOCALITES	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS
SECURITE, MINES, ALPC, REG	Région du Nord : Banh, Sollé, Ouindigui et Kain	Sentiment d'insécurité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire un plaidoyer pour le déminage des localités concernées 2. Intensifier les patrouilles dans les localités de Banh, Sollé, Ouindigui, Kain et Thiou
EDUCATION	Région du Nord : Titao, Ouahigouya, Tangaye, Barga, Thiou, Kain, Koumbri, Banh, Sollé et Ouindigui B. du Mouhoun : Dî, Bourasso, Gomboro, Lanfièra, Toéni, Lankoué	Fermetures des écoles, Déscolarisation des enfants, Départ des enseignants de ces localités, Faible capacité d'accueil des établissements des zones d'accueil, Manque de moyens financiers pour payer les frais de scolarité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mener un plaidoyer pour une réouverture sécurisée des écoles 2. Plaidoyer au niveau des Directions régionales et provinciales en charge de l'éducation pour un accès équitable à l'école 3. Soutenir les jeunes filles mères et enceintes 4. Sensibilisation des filles et des garçons sur l'éducation sexuelle 5. Créer des écoles temporaires en situation d'urgence, des EAE ou des centres à passerelle
SANTE	B. du Mouhoun : Kiembara, Nouna, Gomboro, Kassoum, Toéni Région du Nord : Ouahigouya, Titao, Banh, Sollé, Ouindigui, Koumbri et Kain	Menace COVID-19 ; Insuffisance voire absence de soins de santé due au départ des agents de santé de certaines localités.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibilisation des communautés sur la contamination, la prévention et l'application des gestes barrière 2. Dotation des familles en kits d'hygiène et sanitaires 3. Plaidoyer pour la réouverture des Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) fermés 4. Plaidoyer pour la prise en main des acquis de MSF sur le site de Youba pour une pérennité des actions
ACCES A L'EAU POTABLE ET INFRASTRUCTURE D'ASSAINISSEMENT	Ouahigouya Touzagoué Tamsin Saye Lilgomdé Bomborokuy	Les deux régions font face à une insuffisance des ressources en eau potable. De ce fait, l'accès à l'eau est très limité sur les sites d'accueil, idem pour les toilettes. Les PDIs tout sexe confondu défèquent à l'air libre,	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmenter les sources d'approvisionnement en eau (forages modernes, puits à grands diamètres) 2. Impliquer les populations dans la réalisation d'infrastructures Wash (latrines, lave-mains etc.) 3. Tenir compte des groupes sexo-spécifiques dans la réalisation des dites infrastructures (toilettes pour personnes handicapées, points d'eau pour personnes âgées etc.)

CLUSTER	LOCALITES	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS
ABRI ET VIVRES	<p>Région du Nord :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Titao • Sollé, Ouahigouya • Tibou • <i>Route de Youba</i> • Thiou • Séguénéga <p>B. du Mouhoun :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toéni • Sono • Kombori • Barani • Gomboro 	<p>Certaines personnes sont installées à même le sol, soit sous des hangars ou sous les quelques arbustes du site. Les RHU et les tentes de transit mis en place sont en nombre dérisoire par rapport à la taille des PDI et ne répondent pas au standing de logement de la communauté peulh. Le nombre de repas est 1 plat par jour pour les ménages</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Prendre en compte les principes de la protection transversale dans la préparation et la fourniture de l'assistance dans les secteurs de l'Abri, de l'Assistance Alimentaire, la Santé etc. ; 2. Octroyer des appuis pour la location et/ou de matériaux de construction ; 3. Mettre en place un système d'identification et de prise en charge des personnes ayant des besoins spécifiques ; 4. Référer les PBS sans abri à Plan Burkina, à l'OIM ou Help
COEXISTENCE PACIFIQUE	<p>Région du Nord</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reka (Oula) • Ouahigouya • Titao • <i>Route de Youba</i> 	<p>Entre les nouvelles PDI Peulh, les anciennes PDI et la population hôte se dessinent des accusations et de la méfiance.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation de dialogues communautaires sur la cohésion sociale entre les PDIs (anciennes et nouvelles) et les populations hôtes 2. Identifier et redynamiser au sein des communautés hôtes et PDIs les mécanismes communautaires de promotion du vivre ensemble et de la cohésion sociale 3. Considérer les populations hôtes et les anciennes PDIs dans la planification et la fourniture de l'aide humanitaire
VBG ET PROTECTION DE L'ENFANCE	<ul style="list-style-type: none"> • Tamsin, • AK, • Kapitalin, • Saye, • Touzagué, • Ouahigouya <i>Route de Youba</i> 	<p>La promiscuité des abris, la non séparation nette des femmes et des hommes dans l'utilisation des toilettes et des latrines là où elles existent exposent les femmes. La non occupation des enfants et la précarité actuelle des familles exposent les enfants à tout type d'abus et d'exploitation.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation de sensibilisation sur les VBG (Actions préventives des violences sexuelles) 2. Mettre en place un système de gestion de cas des VBG 3. Renforcer le système d'orientation et de référencement des cas de VBG entre les acteurs de la région, particulièrement sur les sites d'accueil 4. Former les acteurs sur la thématique VBG pour une meilleure intervention adaptée au contexte